

Lettre Hebdo n°125 - Mercredi 8 septembre 2021

A la une

Rentrée 2021 : “Se centrer sur l’essentiel !”, nos conseils aux personnels de direction

Dans notre [Hebdo de rentrée](#), notre secrétaire général, Bruno BOBKIEWICZ, enjoignait les personnels de direction à trier, avec la plus grande sérénité possible, ce qui relève des tâches prioritaires et ce qui peut attendre ou, le cas échéant, être délaissé, afin de retrouver le sens de notre métier et de nos missions.

De manière plus concrète, nous adressons à tou(te)s nos collègues quelques conseils d’actualité pour vous permettre de ne pas céder aux pressions, aux injonctions impératives et aux demandes sans délai. [Lire la suite \(Adhérent-es\)](#)

Evaluation des personnels de direction - Entretien professionnel

Les modalités de l’évaluation professionnelle évoluent de manière progressive à compter de la rentrée 2021, en parallèle de l’annualisation de la part résultats de l’IF2R.

L’évaluation se déroule à présent dans les conditions du droit commun de la Fonction publique, imposant au chef d’établissement le rôle de supérieur hiérarchique du/des adjoint(es) en poste dans son établissement.

Cette modalité d’évaluation exclut de fait le statut particulier accordé aux personnels de direction permettant aux chefs d’établissement comme aux adjoints d’être évalués par l’autorité hiérarchique (DAASEN, DASEN, Recteur).

Si l’annualisation du versement de l’IF2R et la revalorisation de la part “résultats” constituent une avancée obtenue dans le cadre du dialogue social, l’évaluation des adjoints par les chefs d’établissement a toujours été refusée et reste un sujet de désaccord du SNP DEN avec le MEN. [Lire la suite \(Adhérent-es\)](#)

Autres

Déclaration liminaire des commissaires paritaires SNP DEN-UNSA lors de la CAPN du 24 août 2021

La Commission Administrative Paritaire Nationale (CAPN) du 24 août, consacrée à la titularisation des personnels de direction stagiaires, dans laquelle siègent les commissaires paritaires du SNP DEN-UNSA, a donné lieu à une

déclaration à l'attention de la Direction Générale des Ressources Humaines du Ministère.

Les commissaires paritaires ont ainsi remis sur la table la question de "la publication du mouvement" qui n'a plus cours depuis 2 ans, avec toutes les conséquences professionnelles et humaines qui en découlent. [Lire la suite \(Adhérent.es\)](#)

En direct des établissements

La rentrée de la Com' péda

Afin de tendre vers l'un de ses objectifs fixés pour le nouveau mandat 2021-2024, à savoir sortir de l'urgence et se recentrer sur la réflexion pédagogique et les élèves, (« Restons centrés sur l'essentiel » : mot d'ordre du SNPDEN pour ces prochaines semaines), la Commission Éducation et pédagogie vous propose plusieurs rendez-vous ou supports pour cette rentrée déjà bien entamée. Toujours réactifs, et soucieux de proposer des outils pratiques, nous vous souhaitons une belle rentrée, placée sous le signe de la pédagogie. [Lire la suite \(Adhérent.es\)](#)

Une nouvelle épreuve orale de rattrapage pour les bacs pros dès la session 2022

La commission Éducation et Pédagogie avait participé en juin et juillet 2021 à deux multilatérales sur ce sujet . Lors de la commission spécialisée du lundi 06 septembre, deux textes ont été présentés : un décret et un arrêté qui feraient évoluer l'oral de contrôle en oral de rattrapage. [Lire la suite \(Adhérent.es\)](#)

Agenda

Lundi 6 septembre

- Commissions spécialisées

Jeudi 9 septembre

- Comité stratégie et développement - UNSA Éducation
- Commissions disciplinaires

Vendredi 10 septembre

- Agenda social - GT4 - Evaluation des personnels de direction

Cellule juridique

Des simplifications pour le CA : rentrée 2021

La cellule juridique du SNPDEN vous rappelle quelques évolutions de textes réglementaires, pour cette rentrée 2021. [Lire la suite \(Adhérent.es\)](#)

Période d'essai AED et rupture de contrat

La cellule juridique du SNPDEN est régulièrement interrogée sur ce sujet.

Lors de la période d'essai, en cas de rupture de contrat, est-on dans l'obligation de respecter un préavis, si oui lequel ?

Est-on dans l'obligation de justifier sur le courrier recommandé les motifs de la rupture ?

Suffit-il de mentionner les motifs de la rupture lors de l'entretien préalable à la rupture de contrat ?

Ne doit-on rien spécifier sur les motifs, de crainte que ces derniers ne servent de base à une défense pour rupture abusive ?

Ci-après les éléments de réponse à ces questions : [Lire la suite \(Adhérent.es\)](#)

Actualités

Une politique de prévention indispensable pour prévenir les troubles psychiatriques des enfants

Une [tribune de Richard DELORME](#), psychiatre et chef du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'hôpital Robert-Debré de Paris, parue cet été dans Le Monde, est venue porter, de nouveau, sur le devant de la scène, ce que de très nombreux acteurs de l'Éducation nationale constatent depuis de longs mois : les enfants subissent gravement la crise sanitaire apparue en mars 2020 et il est urgent d'agir préventivement ! [Lire la suite \(Adhérent.es\)](#)

Textes signalés

Au [BO 32 du 2 septembre](#) : l'arrêté du [22 juillet 2021](#) relatif aux dates d'ouverture et de clôture des registres d'inscription à la session 2022 des examens du BTS et du diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale... [Et aussi...](#)